



COMPTE RENDU DE SEANCE DU 25 MAI 2020

ORDRE DU JOUR :

- Election du Maire
- Fixation du Nombre d'adjoints
- Elections des Adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local

Nombre de
Conseillers en
exercice : **11**

Séance du conseil municipal du LUNDI 25 MAI 2020 à 18H30

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé EXEPTIONNELLEMENT au FOYER DE CAMPAGNE,
Sous la Présidence du Maire sortant, Claude BOUTET.

Présents : AUDEMARD D'ALANCON Guy, BACOU Bertrand, BOUTET Claude, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, FAUSTINO Sabine, FORT Arnaud, GARCIA Fabien, MANITCH Serge, VERMEESCH Frédérique. Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : BACOU Bertrand

Monsieur Claude BOUTET, Maire sortant, ouvre la séance et cède la présidence à Monsieur Guy D'ALANCON.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Monsieur BACOU Bertrand est désigné secrétaire, et lui est adjoint Serge ESQUIVA pour assurer ces fonctions. Il à été procédé à l'appel nominal afin qu'il soit Constaté que la condition du quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT soit bien remplie.

Monsieur AUDEMARD D'ALANCON Guy, rappelle qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue, parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Deux assesseurs ont été désignés : Madame FAUSTINO Sabine et Monsieur FORT Arnaud.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blanc ou nuls : 01
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 06

Ont obtenu :

Monsieur BOUTET Claude 10 voix

Monsieur BOUTET Claude ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

DATE DE LA
CONVOCATION :
19/05/2020

DATE DE
L'AFFICHAGE :
27/05/2020

Désignation du nombre d'adjoints :

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de **Trois adjoints**.

Monsieur le Maire propose la création de **03 postes d'Adjoints**.

Précise qu'afin de ne pas grever le budget de dépenses supplémentaires, les indemnités attribuées au Maire et aux adjoints seront divisées par 4 en parts égales et sans dépasser le plafond actuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (Audemard D'ALANCON Guy, BACOU Bertrand, BOUTET Claude, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, FAUSTINO Sabine, FORT Arnaud, GARCIA Fabien, MANITCH Serge, VERMEESCH Frédérique) la création de **03 Postes d'Adjoints au Maire**.

Election des Adjoints :

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du Vote.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blanc ou nuls : 01
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 06

Ont obtenu : Monsieur AUDEMARD D'ALANCON Guy 10 voix

Monsieur AUDEMARD D'ALANCON Guy ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1er Adjoint.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blanc ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 07

Ont obtenu : Monsieur FABRA Stéphane 11 voix

Monsieur FABRA Stéphane ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2ème Adjoint.

TROISIEME ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blanc ou nuls : 01
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 06

Ont obtenu : Monsieur BIARD Jean-Pierre 10 voix

Monsieur BIARD Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3ème Adjoint.

Lecture de la charte de l' élu local :

Monsieur le Maire procède à la lecture de la charte de l' élu local.

L'ordre du jour étant clos et, n'ayant plus de questions en suspens,

Monsieur le Maire clôture et lève la séance à 19 heures 30.

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

NOM	PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
BACOU	Bertrand	2 place Bacou 11700 Montbrun des Corbières	15/03/2020	
BIARD	Jean-Pierre	Domaine de l'Horte 11700 Montbrun-Corbières	25/11/2018	
BOUTET	Claude	8, Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
CATHARY	Claude	2 Cours de la République 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
Audemard D'ALANCON	Guy	Domaine de Cavailhès 11700 Montbrun-Corbières	25/11/2018	
FABRA	Stéphane	2, Rue du 8 Mai 1945 11700 Montbrun-Corbières	02/12/2018	
FAUSTINO	Sabine	33.Boulevard des pins 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
FORT	Arnaud	8 Rue de Madone 11700 Montbrun des Corbières	15/03/2020	
GARCIA	Fabien	3, Quartier J.Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
MANITCH	Serge	Rue Saint-Pierre 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
VERMEESCH	Frédérique	8 Rue du Cers 11700 Montbrun des Corbières	15/03/2020	